

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS



**POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DANS LE DOMAINE DE
LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNELS**

Septembre 2015

N°	Activités	Objectifs	Mécanismes de mise en œuvre
01	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la performance du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des activités des établissements de formation (fonctionnement, rationalisation et optimisation de l'exploitation des moyens et des ressources, application des instructions et des directives de l'Administration Centrale, proposition d'actions en vue de l'amélioration du fonctionnement des établissements). 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de journées d'études et de regroupements (gestion technique et pédagogique, administrative et financière, rappels des règles de sécurité, maintenance du patrimoine mobilier et immobilier, orientations et conseils, contrôle et évaluation, rappels des procédures).
02	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation d'audits et de missions commandées (Evaluation de la performance du SFEP et missions de contrôle) 	<ul style="list-style-type: none"> - Audit des wilayas et des établissements y relevant. - Remédiation aux insuffisances constatées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement et transmission de rapports d'audits.
03	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une démarche qualité, notamment par la rationalisation et la normalisation de l'activité pédagogique et de la gestion administrative et financière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître l'efficacité et le rendement des activités pédagogiques et des processus ; - Intégration de la qualité comme une des priorités de l'organisation pédagogique et de formation ; - Améliorer la qualité de la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> -Etablissement et mise en œuvre d'un programme de remédiation aux insuffisances constatées ; -Mise en place d'une démarche qualité dans un projet de formation avec un accompagnement d'une expertise étrangère.

N°	Activités	Objectifs	Mécanismes de mise en œuvre
04	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Développement du système de formation par alternance en impliquant davantage les entreprises dans le processus de formation.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une meilleure insertion socioprofessionnelle des diplômés - Renforcement et mise en œuvre du partenariat au niveau local ; - Mise en place de dispositif d'encouragement au profit des meilleurs employeurs, Artisans, établissements, maîtres d'apprentissage, etc.... - Assurer une meilleure prise en charge des apprentis en milieu professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du diagnostic qualité avec l'appui de l'expertise étrangère. - Mise en place du contrat de performance des établissements de formation.
05	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcement de la concertation et du partenariat avec le secteur socio-économique et le mouvement associatif pour l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la mise en œuvre de la nomenclature des branches et spécialités de la formation professionnelle – édition 2012 - Enrichissement de la nomenclature des branches professionnelles et spécialités de la formation professionnelle – édition 2012 : 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des instruments d'évaluation de la mise en œuvre de la nomenclature des spécialités – édition 2012 - - Evaluation de la mise en œuvre de la nomenclature des spécialités – édition 2012. - Introduction de spécialités nouvelles déjà identifiées et exprimées par les secteurs dans le cadre du partenariat telles que les métiers de la vente et de la grande distribution, les métiers de service à la personne, les métiers de la construction automobile, de l'agriculture, de l'habitat, les métiers liés au domaine des énergies renouvelables. - Identification et prise en charge des besoins en main d'œuvre qualifiée des différents départements ministériels et les opérateurs économiques. - Adapter la nomenclature des spécialités de la formation professionnelle à la nomenclature algérienne des métiers et emplois « NAME ».

N°	Activités	Objectifs	Mécanismes de mise en œuvre
06	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Adaptation de l'offre de formation aux besoins des secteurs utilisateurs au niveau local.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Articulation de l'activité de formation avec les priorités économiques et assurer l'adéquation formation/emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des besoins réels en main d'œuvre qualifiée auprès des opérateurs économiques locaux et leurs traduction en offres de formation à programmer au titre de chaque rentrée professionnelle, en tenant compte de la vocation et de la spécificité de la région, du bassin d'emploi ainsi que des programmes de développement et d'investissement inscrits à l'actif de chaque région.
07	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Amélioration des contenus des programmes de formation pour répondre aux exigences des postes de travail à travers la réalisation d'études préliminaires pour identifier les compétences nouvelles à introduire dans les programmes de formation pour prendre en charge les évolutions techniques et technologiques du métier</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités du secteur en production de programmes de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des programmes de formation des spécialités nouvelles introduites dans la nomenclature - Evaluation et identification des programmes de formation des secteurs d'activité jugés prioritaires (Bâtiment, agriculture, agroalimentaire, hôtellerie tourisme, construction mécanique et sidérurgique, industrie de l'automobile, industries pétrolières,...etc ;
08	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Évaluation, actualisation et élaboration des programmes de formation</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation des programmes de formation ; - Etablissement d'un programme de dotation des établissements en programmes de formation et en assurer le suivi.

N°	Activités	Objectifs	Mécanismes de mise en œuvre
09	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des programmes de formation au profit des différentes catégories sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge de la formation des jeunes ayant interrompu prématurément leur scolarité dans le but de favoriser leur insertion socioprofessionnelle. - Contribuer à la lutte contre l'exclusion des populations fragilisées, notamment des jeunes vivant dans des localités enclavées 	<ul style="list-style-type: none"> - Enrichissement des répertoires des formations initiales par l'introduction de nouvelles spécialités destinées aux jeunes ayant quitté l'école prématurément ainsi qu'aux jeunes et adultes n'ayant jamais été scolarisés
10	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des centres d'excellence dans les domaines de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie automobile, de l'électricité des TIC et de l'énergétique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une formation de qualité qui répond aux normes et standards internationaux - Développer et améliorer la formation des techniciens supérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'un partenariat ; - la mise en place de comité de pilotage du projet et de comités techniques chargés de mener une réflexion sur : <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'ingénierie pédagogique et de formation <p>l'organisation, le fonctionnement et la gestion des centres d'excellence.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécialisation des Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP); ➤ Etablissement d'un état des lieux des INSFP (diagnostic) ; ➤ Révision de l'affectation pédagogique des INSFP.

N°	Activités	Objectifs	Mécanismes de mise en œuvre
11	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du cursus d'Enseignement Professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation de l'architecture actuelle du cursus d'enseignement professionnel: <ul style="list-style-type: none"> • En proposant la création de passerelles dans les deux sens, entre le cursus de l'enseignement professionnel et le cycle secondaire, dans des niveaux précis, et des passerelles vers l'université pour permettre aux diplômés de ce cursus de poursuivre des formations supérieures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'une commission mixte (MFEP / MEN/ MERS), en vue de l'étude de ce dossier.
12	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de partenariats avec les associations et unions professionnelles et les chambres consulaires. - Renforcement de la concertation au niveau national et local à travers notamment : - Dynamisation des commissions de partenariat de wilaya : - Développement du partenariat dans le cadre du programme d'accompagnement à l'insertion des diplômés, à travers les dispositifs d'aides à la création des entreprises. (CNAC, ANSEJ, ANGEM et ANEM). 	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamisation du Conseil de partenariat au niveau national pour l'expression des besoins et évaluation du système de formation et recommandation pour améliorer le pilotage du système de formation. - Renforcement des programmes de partenariat local avec les secteurs stratégiques de développement : Agriculture, habitat, tourisme et artisanat, travaux publics ...etc.

N°	Activités	Objectifs	Mécanismes de mise en œuvre
13	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Développement de la formation continue</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de structures de formation continue au niveau des établissements de formation professionnelle. - Formation de l'encadrement (ATP, PEP, Chefs de service, Directeurs d'INSFP et de CFPA,) sur les dispositifs de la formation continue. - Création de centres de bilan et validation de compétences au niveau de certains établissements. - Actualisation du fichier des compétences en formation continue chaque année. - Actualisation du catalogue national des offres de formation continue, chaque année. - Renforcement de la formation à la carte, cours du soir au profit des adultes et des travailleurs au sein de l'ensemble des établissements de formation professionnelle du secteur. - Développement de l'information et la sensibilisation sur les opportunités de formation continue en direction des travailleurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un dispositif d'évaluation et de suivi annuels des efforts de formation continue au niveau national.

N°	Activités	Objectifs	Mécanismes de mise en œuvre
14	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des catégories particulières 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement et diversification de l'offre de formation pour personnes handicapées au niveau national au profit des personnes handicapées. - Amélioration des compétences des formateurs et de l'encadrement notamment : - Dynamisation des actions de formation en direction des jeunes en danger moral relevant du Ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille (centre de rééducation, SOEMO et centre d'accueil). - Amélioration de l'environnement des personnes handicapées en formation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuite du programme d'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées (application des normes d'accessibilité et mise en place des signalisations spécifiques telles que les symboles, pictogramme, ...). ➤ Création de nouveaux établissements de formation professionnelle régionaux spécialisés (wilaya de Sétif). - Renforcement et amélioration de l'offre de formation professionnelle au profit des populations en milieu carcéral. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'information et la sensibilisation sur les opportunités de formation en direction des personnes handicapées. - En collaboration avec le secteur de la solidarité nationale et le mouvement associatif - Impliquer le mouvement associatif dans la concertation en ce qui concerne la formation des handicapés. - En concertation avec le Ministère de la Justice.

N°	Activités	Objectifs	Mécanismes de mise en œuvre
15	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du contrôle et du suivi des établissements privés de formation professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et contrôle de l'activité des établissements privés de formation professionnelle, notamment en matière de respect des normes pédagogiques et d'infrastructures. - Renforcement des contrôles et inspections des établissements privés de formation professionnelle conformément à la réglementation. - Amélioration de la concertation avec le réseau des établissements privés de formation professionnelle, par l'organisation périodique de rencontres au niveau local. - Renforcement de la relation entre les établissements publics et des établissements privés de formation professionnelle par l'établissement de conventions de partenariat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un nouveau cadre réglementaire régissant les établissements privés de formation professionnelle.
16	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement et développement du système d'orientation 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le Système d'orientation des élèves de l'éducation nationale vers la formation et l'enseignement professionnels. - Réorganisation du système d'orientation au profit des différentes catégories socio-professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du dispositif mixte mis en place. - Relancer la réflexion sur le dossier orientation des élèves entre les deux départements MFEP/MEN, avec l'implication de l'ensemble des intervenants. - La révision du dispositif réglementaire régissant l'organisation de l'information, l'orientation et l'incorporation des candidats à une formation

N°	Activités	Objectifs	Mécanismes de mise en œuvre
17	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Développement et promotion du dispositif d'accompagnement et d'aide à l'insertion des diplômés de la formation professionnelle pour la création d'activités</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un guide de procédures d'orientation et d'accompagnement des stagiaires et apprentis avant, pendant et après le cursus de formation, en collaboration avec les différents dispositifs d'aide à l'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un état des lieux du dispositif mis en place. - Organisation de regroupements au niveau local avec l'ensemble des intervenants dans ce dispositif. - Mise en place d'un programme de formation au profit des conseillers dans le domaine des techniques de recherche d'emplois et dans la création d'activités.
18	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Prise en charge des doléances des personnels à tous les niveaux dans le cadre de l'amélioration du service public.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Assainir les situations en instance - Rapprocher l'administration sous tutelle au niveau local de ses personnels ainsi que des citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Application de la réglementation en vigueur.
19	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise en œuvre du plan annuel sectoriel de formation de perfectionnement et du recyclage des fonctionnaires du secteur</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du plan annuel sectoriel de formation, de perfectionnement et de recyclage comportant : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les formations spécialisées ➤ les formations préparatoires pendant le stage probatoire ➤ Les formations complémentaires avant la promotion ➤ Les perfectionnements et recyclages des fonctionnaires au niveau central et déconcentré. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en œuvre des cahiers des charge relatifs à la formation des personnels notamment les formateurs, l'encadrement technique et pédagogique, les gestionnaires, etc...

N°	Activités	Objectifs	Mécanismes de mise en œuvre
20	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Poursuite du programme d'informatisation et de mise en réseau des établissements du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Asseoir un réseau d'information et de communication fiable, spécifique au secteur reliant l'ensemble des pôles qui sont les établissements de formation et de soutien, les structures de l'Administration Centrale et les services déconcentrés - Le renforcement du taux de pénétration des TIC dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels - Mise en œuvre des réformes relatives à la modernisation de l'administration par l'automatisation de tous les actes de gestion : généralisation de l'utilisation de la plateforme ERP dans ses volets ressource humaine, budget de fonctionnement et investissement, l'inscription et l'orientation des stagiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Le parachèvement des connexions de l'ensemble des sites de formation par les technologies Internet diversifiées haut débit en : VSAT-Wi-MAX- SHDSL et en fibre optique. - Généralisation des espaces internet et des réseaux LAN d'interconnexions au profit des stagiaires, des formateurs et des personnels des administrations - Formation et mise à niveau de la RH du secteur afin d'optimiser l'usage des applicatifs et des services de l'intranet.
21	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Développement de la formation de proximité au profit des populations rurales</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et mutualiser l'information et la communication au profit du large public à travers le renforcement de l'usage des TIC et la mise en place d'une politique unique d'information et de communication. - Le renforcement et l'élargissement du champ d'action des Télé centres mobiles notamment par la promotion des offres de formation et la vulgarisation des métiers au profit des femmes et des jeunes en milieux ruraux et enclavés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Renforcement de l'usage des TIC comme outils d'information et de communication du secteur de la FEP. - La création de sites web pour les établissements de formation. - La diversification et le renforcement des données du système d'information géographique(SIG) - La promotion des offres de formation et la vulgarisation des métiers au profit des femmes et des jeunes en milieux ruraux et enclavés

N°	Activités	Objectifs	Mécanismes de mise en œuvre
22	<p>- Mise en place du dispositif d'enseignement à distance (e-Learning)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du dispositif national de formation ouverte et à distance e-Learning, comme alternative à l'enseignement en présentiel et par apprentissage. - L'implantation au sein du Centre National d'Enseignement Professionnel à Distance (CNEPD), du Centre de Ressources Pédagogiques, destiné à la mise en place de l'ingénierie de la formation en ligne (E-Learning) et de produire les contenus pédagogiques pour un enseignement ouvert et à distance 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'étude. - Acquisition d'une plateforme E-Learning. - Formation des ressources humaines (formateurs et encadrement) pour l'administration du E-Learning. - Déploiement et mise en place de sites pilotes avant la généralisation du dispositif e-Learning.
23	<p>- Poursuite du programme d'échanges et de coopération en termes d'expériences et d'expertise étrangère.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du capital humain du secteur, notamment la formation et la mise à niveau des formateurs sur le plan technique. - Formation de l'encadrement managérial, afin d'améliorer la qualité des prestations des établissements de formation. - Développement de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique afin d'améliorer la qualité de la formation et favoriser l'employabilité des formés. - Développement du système de formation professionnel conformément aux critères de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la mise en place de centres d'excellence avec des firmes étrangères dans des filières de formation liées aux besoins économiques